

LES RESTES HUMAINS
BADEGOULIENS DE LA
GROTTE DU PLACARD

Cannibalisme et guerre
il y a 20 000 ans

Bruno Boulestin et Dominique Henry-Gambier



ARCHAEOPRESS PUBLISHING LTD

Summertown Pavilion

18-24 Middle Way

Summertown

Oxford OX2 7LG

www.archaeopress.com

ISBN 978-1-78969-369-0

ISBN 978-1-78969-370-6 (e-Pdf)

© B. Boulestin, D. Henry-Gambier and Archaeopress 2019

Couverture : vue de la grotte du Placard dessinée par A. de Mortillet en 1881 d'après une photographie de M. de Laurière et des dessins de MM. Fermond et de Maret, fragment de diaphyse humérale fracturée pour extraire la moelle osseuse (coll. Conseil départemental de la Charente) et calotte crânienne taillée en coupe (coll. MAN).

All rights reserved. No part of this book may be reproduced, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying or otherwise, without the prior written permission of the copyright owners.

Printed in England by Holywell Press, Oxford

This book is available direct from Archaeopress or from our website www.archaeopress.com

Sommaire

Avant-propos	vii
 INTRODUCTION	
 LES VESTIGES HUMAINS ET LEUR CONTEXTE	
Le site du Placard.....	9
Localisation et topographie du site.....	9
Historique des recherches	12
Les vestiges humains	15
Considérations générales sur l'assemblage humain du Placard.....	15
Attributions chronoculturelles.....	17
Évolution des attributions.....	17
Datations radiocarbone	18
Individualisation de l'assemblage badegoulien	19
Contexte des restes humains badegouliens.....	24
 L'ASSEMBLAGE BADEGOULIEN	
Caractéristiques générales	27
Dénombrement, biologie, démographie	37
Dénombrement	37
Sexe et âge au décès	37
Méthodes.....	37
Estimation de l'âge au décès des individus immatures	39
Analyse de la mortalité	39
Principe général.....	39
Analyse	40
Discussion	42
Analyse quantitative	45
Quantification des éléments	45
Méthodes.....	45
Les dents isolées.....	45
Nombre de restes	47
Masse	50
Pourcentage de représentation.....	52
Représentation des portions d'éléments	55
Méthodes.....	55
Bloc craniofacial	55
Grands os longs des membres et clavicule	56
Métacarpiens et phalanges	57
Tarse et patella.....	57
Bilan synthèse de l'analyse quantitative.....	57
Étude des modifications anthropiques	59
Fracturation.....	59
Méthodes générales d'étude	59

Grands os longs des membres.....	59
Longueur des fragments de diaphyse	59
Fragmentation de la diaphyse	59
Caractéristiques des fractures	61
Points d'impact	64
Voûte crânienne.....	65
Autres parties du squelette	65
Découpe	66
Méthodes générales d'étude	66
Marques de coupe.....	69
Marques de raclage.....	71
Autres modifications	72
Atteintes thermiques	72
Traces de mâchement	72
Bilan synthèse de l'étude des modifications anthropiques	74
Étude anatomique	77
Tête osseuse.....	77
Neurocrâne	77
Découpe.....	77
Fracturation	77
Face haute	85
Découpe.....	85
Fracturation	86
Mandibule	88
Découpe.....	88
Fracturation	90
Squelette infracrânien	90
Cou, tronc et ceintures.....	90
Cou	90
Tronc	91
Ceintures.....	91
Grands os longs des membres.....	91
Découpe.....	91
Fracturation	92
Mains et pieds	93
Découpe.....	93
Fracturation	93
Patellas	93
Bilan synthèse de l'étude anatomique	93

DISCUSSION ET INTERPRÉTATIONS

Résumé des faits : acquis et incertitudes.....	97
Interprétations antérieures et démarche interprétative.....	99
Identification des traitements	101
Le traitement général des corps.....	101
Les traitements spécifiques des têtes	102
Interprétations des traitements	105
Les formes possibles du cannibalisme : classification générale	105
Quelle(s) fonction(s) pour les coupes crâniennes ?	107
Quelle(s) fonction(s) pour les maxillaires ?	111
Synthèse : interprétation globale.....	112
Contexte général : discussion	115
La question des sociétés secrètes	115

Le cannibalisme guerrier	117
Le modèle des fêtes de victoire	117
Peut-on parler de guerre ?	118
Le Placard : anecdotique ou symptomatique ?	119

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

Liste des figures

Figure 1. Le site du Placard vers 1900.	3
Figure 2. Localisation du site du Placard dans le département de la Charente.	9
Figure 3. Plan de la grotte du Placard et de son talus extérieur avec localisation des zones fouillées et sondées en 1990-1995. ...	10
Figure 4. Vue de la paroi ouest de la salle avec l'entrée du couloir René Laville à droite.	11
Figure 5. Vue de l'entrée de la grotte avec la grille de fermeture.	11
Figure 6. Courbe des quotients de mortalité des sujets non adultes pour la meilleure distribution des âges au décès au Placard, comparée aux tables de références.	41
Figure 7. Représentation des éléments du squelette en %NR pour les adultes.	48
Figure 8. Comparaison des représentations des éléments du squelette en %NR pour les adultes.	49
Figure 9. Représentation des éléments du squelette en %masse pour les adultes.	50
Figure 10. Comparaison des représentations des éléments du squelette en %masse pour les adultes.	51
Figure 11. Comparaison des représentations des éléments du squelette en PR pour les adultes avec des ensembles funéraires.	52
Figure 12. Comparaison des représentations des éléments du squelette en PR pour les adultes avec des assemblages charognés par des carnivores.	53
Figure 13. Comparaison des représentations des éléments du squelette en PR pour les adultes et les immatures avec des assemblages cannibalisés.	54
Figure 14. Métacarpiens et phalange proximale de main (fouilles récentes).	57
Figure 15. Sous-assemblage du tarse.	57
Figure 16. Distribution comparée des fragments des grands os longs des membres adultes en fonction de la circonférence (CD) et de la longueur (LD) de la diaphyse.	61
Figure 17. Comparaison des attributs des fractures des extrémités des fragments de diaphyse des grands os longs des membres adultes.	62
Figure 18. Comparaison des configurations des fractures des bords des fragments de diaphyse des grands os longs des membres adultes.	63
Figure 19. Comparaison de l'angle et de la texture des fractures des bords des fragments de diaphyse des grands os longs des membres adultes.	64
Figure 20. Encoche et esquilles adhérentes sur des fragments de diaphyse.	65
Figure 21. Point d'impact sur la voûte crânienne.	66
Figure 22. Points d'impact en relation avec la taille des coupes crâniennes.	67
Figure 23. Exemple de marques de coupe.	68
Figure 24. Exemple de stries en échelons.	68
Figure 25. Exemple de marques de raclage.	71
Figure 26. Relevé cumulatif des marques de découpe sur les blocs craniofaciaux.	78
Figure 27. Différents types de marques de découpe sur le neurocrâne.	79
Figure 28. Marques de coupe en rapport avec l'énucléation.	79
Figure 29. Marques de coupe en rapport avec l'ablation de l'oreille.	79
Figure 30. Marques de coupe sur la face endocrânienne du neurocrâne.	80
Figure 31. Relevé des contours des bords des coupes crâniennes.	81
Figure 32. Coupes crâniennes complètes.	82
Figure 33. Portion postérieure de coupe crânienne incomplète.	83
Figure 34. Pièces frontales complémentaires de coupes crâniennes.	83
Figure 35. Point d'impact au niveau du bregma sur un frontal immature.	84
Figure 36. Marques de coupe en rapport avec l'ablation des lèvres.	85
Figure 37. Marques de coupe sur des couronnes de molaires.	85
Figure 38. Palais osseux façonné.	86
Figure 39. Palais osseux façonnés de la grotte d'Isturitz.	86
Figure 40. Relevé cumulatif des marques de découpe sur les mandibules.	87
Figure 41. Marques de coupe sur le bord ventral des branches et sur les lignes obliques des mandibules.	88
Figure 42. Marques de coupe sur la face externe du corps des mandibules.	89
Figure 43. Marques de coupe dans la région symphysaire de la mandibule et fracturation du corps.	90
Figure 44. Relevé cumulatif des marques de découpe sur les humérus, fémurs et tibias adultes.	91
Figure 45. Sous-assemblages des humérus, des fémurs et des tibias.	92
Figure 46. Découpe sur un fragment de calcaneus.	93
Figure 47. Exemples de maxillaires taillés d'Amérique centrale et du Nord.	111

Liste des tableaux

Tableau 1. Résultats des datations directes réalisées sur les restes humains de la grotte du Placard.	18
Tableau 2. Inventaire des pièces humaines rejetées de l'assemblage badegoulien.	22
Tableau 3. Inventaire des pièces humaines retenues dans l'assemblage badegoulien.	28
Tableau 4. Valeurs des paramètres de quantification pour l'assemblage badegoulien.	35
Tableau 5. Répartition des pièces humaines de l'assemblage badegoulien en fonction de leur origine.	36
Tableau 6. Estimation de l'âge au décès pour les mandibules et maxillaires attribués à des individus immatures.	39
Tableau 7. Distribution initiale et meilleure distribution des âges au décès des individus badegouliens du Placard.	40
Tableau 8. Valeurs des quotients de mortalité et des rapports des effectifs des décès pour la meilleure distribution des âges au décès au Placard, comparées à celles des tables types avec les entrées retenues.	40
Tableau 9. Longueurs comparées des fragments de diaphyse des grands os longs des membres adultes.	59
Tableau 10. Répartition des fragments de diaphyse des grands os longs des membres adultes en fonction de la longueur (LD) et de la circonférence (CD) de la diaphyse.	60
Tableau 11. Fréquences des marques de coupe et de raclage par pièce et par élément.	70
Tableau 12. Comparaisons des fréquences de pièces portant des marques de coupe dans différents assemblages humains.	71
Tableau 13. Coupes crâniennes de la collection de Maret décrites par Breuil et Obermaier.	80
Tableau 14. Compatibilité entre faits observés et catégories de cannibalisme.	113

Avant-propos

Nous sommes redevables à plusieurs personnes, qui chacune à leur façon ont apporté leur pierre à ce travail. Notre gratitude va d'abord à Fanny Chenal, anthropologue à l'INRAP Grand Est, qui a réalisé avec l'un de nous les observations sur les restes humains conservés au Musée d'archéologie nationale et leur enregistrement. Sans son aide précieuse, cela n'aurait pas été envisageable dans le temps dont nous disposons. Nous remercions également Catherine Schwab, conservatrice en chef des collections du Paléolithique du musée, de nous avoir autorisés à procéder à l'étude et à la datation des restes, et de nous avoir accueillis dans les meilleures conditions possible, avec l'assistance de Marie-Sylvie Larguèze, chargée de l'accueil des chercheurs. Nous sommes reconnaissants à Jean Clottes et Valérie Feruglio pour

avoir associé l'une de nous aux nouvelles recherches sur la grotte du Placard et lui avoir confié l'étude des restes humains mis au jour à cette occasion, ainsi qu'à la seconde pour nous avoir transmis le plan et des photographies du site. Notre reconnaissance va aussi à Jacques Buisson-Catil, pour nous avoir autorisés, quand il était conservateur régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, à dater les restes humains provenant du tamisage des déblais anciens et à en réaliser l'étude, ainsi qu'à Jean-François Tournepiche, conservateur au musée d'Angoulême, qui nous a donné accès aux restes de la collection Fermond. Enfin, le Dr Philippe Bordage, orthodontiste à Angoulême, a eu la gentillesse de radiographier bénévolement les trois mandibules immatures découvertes à l'occasion des recherches récentes : qu'il en soit vivement remercié.

Introduction



Figure 1. Le site du Placard vers 1900.
Carte postale éditée par F. Braun à Royan.

Connu depuis le 19^e siècle, le site du Placard (Figure 1), en Charente, est un site majeur tant par son extension que par les vestiges et la séquence qu'il a livrés. Il fut occupé pendant des millénaires au cours du Paléolithique moyen (Moustérien) et du Paléolithique supérieur (Solutréen, Badegoulien et Magdalénien), et probablement encore fréquenté au Néolithique, à l'âge du bronze et jusqu'au Moyen-Âge. D'après ce que l'on sait des collections dont on maîtrise la localisation, du volume des déblais et de la profusion des matériels qu'ils contiennent, de l'abondance de ces matériels dans les niveaux encore en place fouillés récemment, du nombre de fouilleurs, préhistoriens, collectionneurs et clandestins qui sont successivement intervenus sur le site depuis sa découverte au milieu du 19^e siècle jusqu'à sa protection à la fin du 20^e siècle, il est certain que le Placard était d'une richesse extraordinaire. Dès les années 1890, son importance n'échappa d'ailleurs pas aux chercheurs de l'époque et il eut une place privilégiée dans les débats du moment (p. ex. Roux 2018), notamment sur la position de l'Aurignacien (Mortillet 1907a et b, 1912; Breuil 1909a, 1913). En outre, la présence d'une longue séquence de niveaux magdaléniens ordonnés par H. Breuil en fit un site de référence pour la seconde moitié du Paléolithique supérieur (Breuil 1913; Breuil et Stékélis inédit).

Le déroulement des fouilles et les méthodes employées tels que l'on peut les restituer à partir des premières

publications, des études de matériel et des recherches de terrain les plus récentes, furent comparables à ce qui se faisait dans de nombreux gisements à la même époque. Si les premières explorations furent catastrophiques, ce n'est donc pas plus que dans d'autres sites. Tout laissant penser qu'au moment de la découverte la cavité était pratiquement comblée et que le remplissage atteignait, nous le verrons, huit à neuf mètres, ces explorations concernèrent une masse énorme de sédiments et livrèrent une quantité considérable de documents dont le contexte nous est très mal connu, voire inconnu, laissant bien sûr nombre de questions sans réponse. Il faut en outre réaliser que dans leur immense majorité les dizaines de milliers de vestiges extraits pendant plus d'une centaine d'années sont inédits, les rares ayant été publiés n'ayant souvent fait l'objet que d'études très ponctuelles et pour la plupart maintenant anciennes, donc en partie obsolètes — problématiques, méthodes et paradigmes ayant évidemment évolué tandis que s'accumulaient d'autres données. Nous ne sommes même pas certains qu'existe un inventaire approchant la réalité des collections initiales.

Pendant des décennies, le site du Placard fut laissé à l'abandon et livré aux pilleurs, jusqu'à la découverte à la fin des années 1980 de gravures pariétales, ce qui donna lieu à la fouille de niveaux en place résiduels et au tamisage d'une petite partie des déblais, mais surtout entraîna l'acquisition du gisement par le Conseil

départemental de la Charente et, enfin, la mise en place de sa protection (Duport 1989, 1990 ; Clottes *et al.* 2010). Aujourd'hui, la grotte est en grande partie vidée. Çà et là quelques lambeaux de couches en place subsistent (Clottes *et al.* 1990, 1991, 2010), mais le remplissage actuel est essentiellement constitué des déblais anciens, abandonnés, déplacés au fil des interventions clandestines, des opérations archéologiques ou des travaux de protection et de mise en sécurité pour une ouverture au public. Aucun travail de terrain n'a eu lieu depuis celui réalisé par l'équipe de J. Clottes dans les années 1990. Pourtant, ne serait-ce que la poursuite du tri des déblais, afin de récupérer les vestiges qu'ils contiennent et qui seraient susceptibles de répondre à certaines questions, en tout cas d'affiner certaines hypothèses, aurait assurément un grand intérêt. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour. Aucune fouille de ce qu'il reste de niveaux en place n'est non plus envisagée : conformément à ce qui semble être devenu un leitmotiv en ce début de 21^e siècle, sur lequel il y aurait beaucoup à dire, il faut laisser aux archéologues de demain matière à bâtir de nouvelles hypothèses fondées sur des données acquises par des méthodes dites innovantes...

En ce qui concerne plus particulièrement les vestiges humains, il faut reconnaître qu'ils n'ont guère passionné les chercheurs, préhistoriens ou anthropologues. De manière générale, l'analyse de fragments d'os d'adultes ou d'enfants fossiles n'entraîne pas dans les problématiques de l'époque des premières explorations, et ils étaient généralement mis de côté. Cette attitude n'est toutefois pas propre à la fin du 19^e siècle et elle s'est maintenue pendant bien longtemps par la suite. Même encore, les vestiges humains du Paléolithique ne suscitent pas toujours autant d'intérêt qu'ils le devraient, notamment là où ils pourraient pourtant aider à comprendre les comportements des Hommes de cette période tout autant que les autres témoignages qui nous en sont parvenus. Les restes du Placard n'ont pas échappé à la règle, qui n'ont souvent même pas été mentionnés par leurs inventeurs. Curieusement, C. Schwab (2018), dans son chapitre sur les collections de Muret au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (MAN), n'y fait elle non plus aucune allusion et ne cite aucune des recherches dont ils ont été l'objet, pourtant peu nombreuses.

Ainsi, avant que nous ne décidions de réexaminer en détail les restes humains du Placard présentant des modifications anthropiques, les travaux les concernant se comptaient sur les doigts d'une main. Les seules descriptions qui en avaient été faites étaient celle de l'abbé H. Breuil et H. Obermaier (1909), mais qui ne portait que sur les coupes crâniennes (et comportait des erreurs), celle de F. Le Mort (1981), dans un mémoire universitaire resté confidentiel, et celles de F. Le Mort et D. Gambier (1991, 1992). Depuis ces deux dernières publications, ces vestiges n'avaient fait l'objet que

de mentions dans différents ouvrages ou articles de synthèse, notamment sur les comportements et les gestes (pratiques funéraires ou autres) susceptibles d'expliquer leurs caractéristiques (p. ex. Cauwe 2005 ; Henry-Gambier 2010 ; Pettitt 2011 ; Boulestin 2012 ; Henry-Gambier et Fauchoux 2012 ; Hayden 2018). Cependant, en un quart de siècle deux choses avaient considérablement changé, qui justifiaient le réexamen. D'une part, les dernières descriptions par F. Le Mort et D. Gambier étaient antérieures aux grands développements de la taphonomie en général et de l'étude des modifications osseuses en particulier, même si elles n'en ignoraient pas certains. Antérieures d'abord au moment où ces développements, essentiellement nord-américains au départ, ont réellement commencé à influencer la recherche française, au cours des années mil neuf cent quatre-vingt-dix. Antérieures ensuite aux progrès importants qui ont par la suite été effectués en France dans ce domaine de recherche. Réanalyser en détail les restes modifiés à la lumière de nos connaissances actuelles était donc indispensable. D'autre part, l'assemblage humain du Placard s'était entretemps considérablement enrichi — il avait largement plus que doublé — suite aux travaux de terrain menés par l'équipe de J. Clottes. Ce n'est d'ailleurs pas tant le nombre de restes découverts à cette occasion qui renouvelait profondément les données, que leur composition, qui montrait à quel point l'échantillon jusque-là disponible était biaisé, ce qui conduisait bien entendu à reprendre toute la discussion sur les interprétations.

Un autre frein aux études des vestiges humains du Placard était qu'étant donné les conditions de fouille, s'ajoutaient dans leur cas l'absence de pratiquement toute information de terrain et une incertitude quant à leur ancienneté. À raison d'ailleurs, puisque nous verrons que ces vestiges n'appartiennent pas tous à la même époque. Si la première lacune ne pourra probablement jamais être comblée, les fouilles récentes et des datations radiocarbone ont permis de démontrer que les restes présentant des modifications anthropiques, les seuls étudiés en détail dans cet ouvrage, sont contemporains du Badegoulien, technocomplexe revisité depuis quelques années (p. ex. Cretin 2000 ; Ducasse 2010 ; Clotte *et al.* 2012). Situé entre 23 000 et 20 500 cal BP et contemporain du dernier maximum glaciaire, il se caractérise par des changements majeurs d'ordre techno-économique touchant à l'outillage lithique, changements qui ont pu affecter, comme le suggère S. Ducasse (2011 : 575), « des domaines variés liés à la chasse, à la gestion des territoires, à l'organisation sociale des groupes, voire à la sphère symbolique, le développement du technocomplexe badegoulien [témoignant] vraisemblablement d'une modification profonde du système de valeurs ». C'est dire si s'intéresser aux vestiges et occupants badegouliens du Placard est d'actualité, d'autant que

c'est l'un des deux seuls sites de cette époque ayant livré des restes humains : il fournit le corpus de loin le plus significatif, le second provenant du Cuzoul de Vers dans le Lot (Clottes *et al.* 2012 ; Henry-Gambier et Villotte 2012). L'étude des vestiges humains présentée dans cet ouvrage renouvelle la perception du comportement

des groupes de chasseurs-cueilleurs de cette période du Paléolithique, mais aussi, avec la découverte des gravures pariétales et, on peut le souhaiter, les études à venir des matériels issus des fouilles récentes, celle que l'on avait du site du Placard.

Les vestiges humains et leur contexte

Le site du Placard

Localisation et topographie du site

Le site du Placard ne se limite pas à la grotte, mais comprend un talus qui se développe sur plusieurs dizaines de mètres. Il est situé sur le territoire de la commune de Vilhonneur, au lieu-dit Rochebertier, en Charente, à environ sept kilomètres au sud de La Rochefoucauld et à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Angoulême, dans une région riche en sites paléolithiques, néolithiques et protohistoriques (Figure 2). Il s'étend sur la rive gauche de la Tardoire, au sommet d'un coteau boisé.

La grotte, creusée à la base d'un escarpement de calcaire jurassique (bajocien), fait partie du karst de La Rochefoucauld dont les premières études remontent à la fin du 18^e siècle. Ces études se poursuivent actuellement, explorations spéléologiques et analyses scientifiques se combinant pour comprendre la structuration et le fonctionnement karstiques, et au-delà la mise en place des dépôts (pour un historique, voir Dandurant 2011 ; Vauvillier *et al.* 2018). La cavité est vaste (Figure 3), ouverte à l'est 17 mètres au-dessus de la Tardoire, à une quarantaine de mètres de la rive. Grotte-abri selon la terminologie de G. Chauvet (1913), le porche est haut de dix à douze mètres et large d'environ dix mètres. La

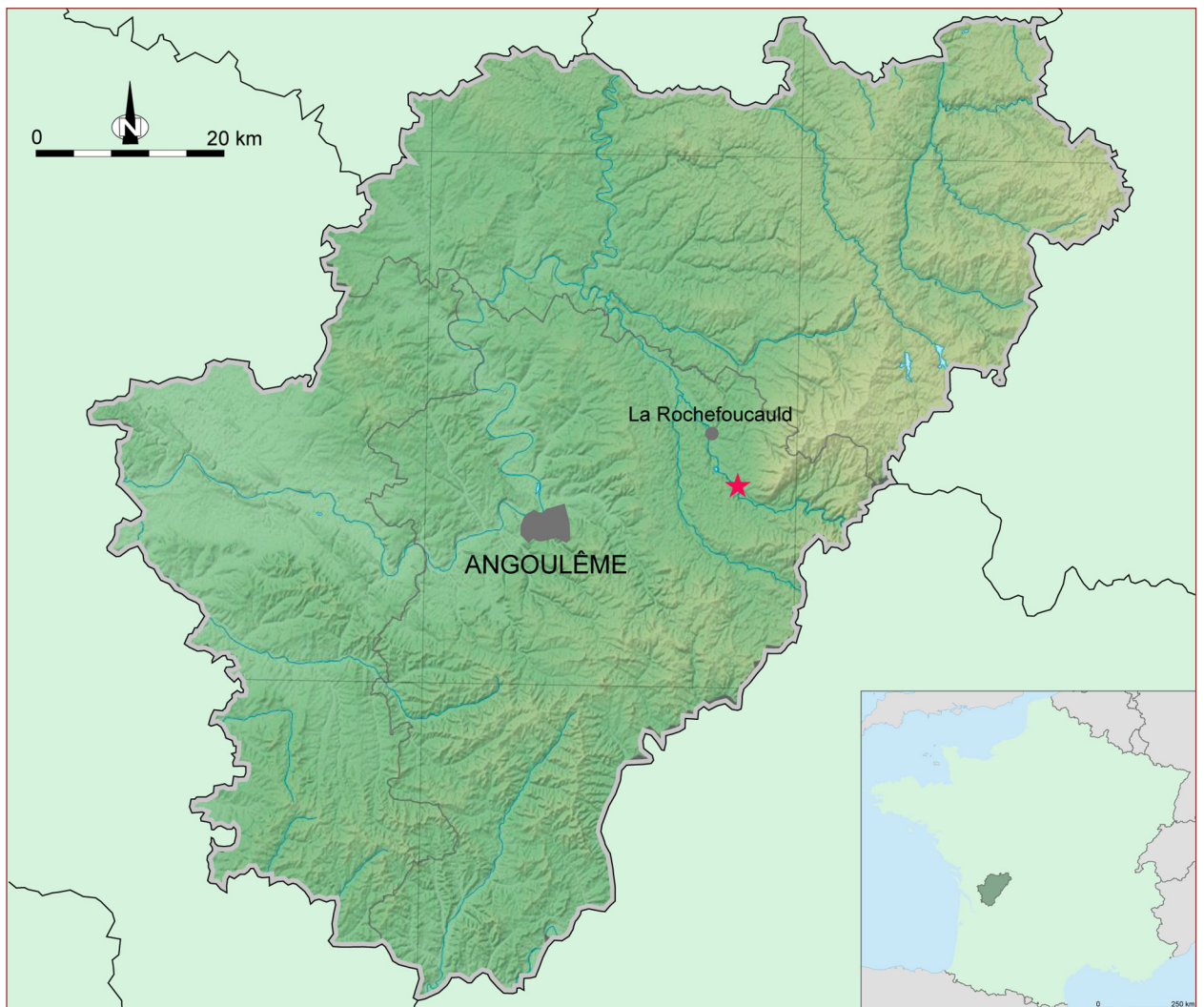


Figure 2. Localisation du site du Placard dans le département de la Charente.

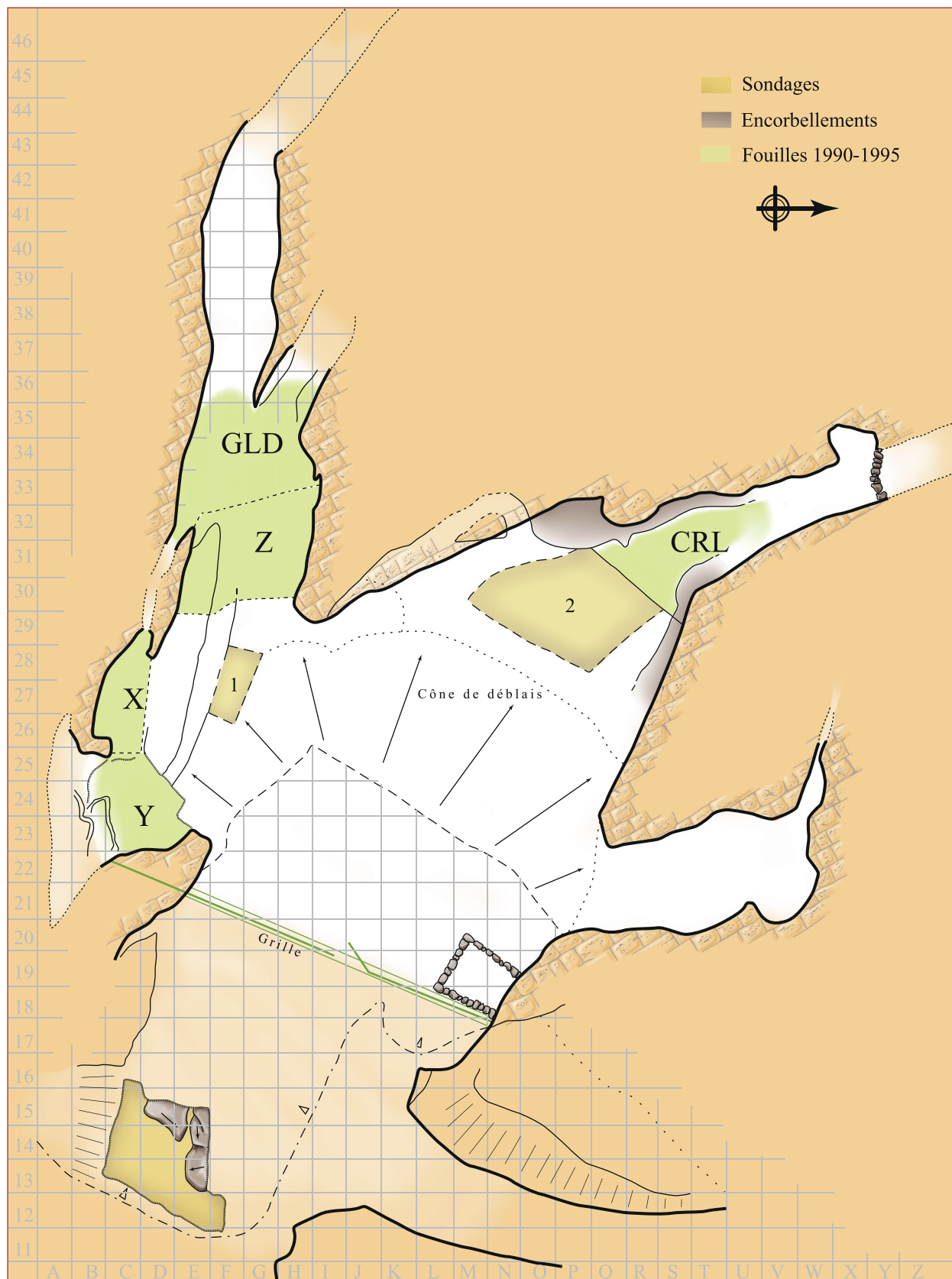


Figure 3. Plan de la grotte du Placard et de son talus extérieur avec localisation des zones fouillées et sondées en 1990-1995.
 CRL : couloir René Laville, GLD : galerie Louis Duport, le carroyage est en mètres.
 Topographie : Y. Le Guillou, DAO : V. Feruglio.



Figure 4. Vue de la paroi ouest de la salle avec l'entrée du couloir René Laville à droite.
Photo : V. Feruglio.

salle (Figure 4), allongée selon un axe nord-ouest - sud-est, s'étend sur une vingtaine de mètres. Elle atteint douze à treize mètres dans sa plus grande largeur en direction de l'entrée. Les fouilles les plus récentes ont montré que plusieurs diverticules y convergent :

- le couloir René Laville (CRL), dans la partie nord-ouest de la cavité, est un conduit rectiligne orienté nord-ouest - sud-est, haut et étroit, long d'une dizaine de mètres;
- la galerie Louis Duport (GLD), sensiblement orientée ouest - est, longue d'une quinzaine de mètres et large de quatre à cinq mètres, a son débouché au sud-ouest dans la salle;
- un troisième diverticule, orienté nord-ouest - sud-est, s'ouvre au nord de la salle.

En outre, les fouilles par l'équipe de J. Clottes ont permis la découverte d'un réseau inférieur peu fréquenté au Paléolithique (Clottes *et al.* 1990, 1991, 2010).

Classée monument historique par arrêté du 3 mars 1989, la grotte du Placard est propriété du Conseil départemental de la Charente depuis les années 1990.¹ Les recherches récentes et l'ouverture au public ont conduit à des aménagements dans la et autour de la cavité, réalisés avec l'accord de la direction des antiquités et de la conservation des monuments historiques du Poitou-Charentes, et financés pour partie par le Conseil départemental : pose d'une grille de fermeture (Figure 5), consolidation de la voûte, installation de passerelles, ainsi que création d'un petit centre d'interprétation (Clottes *et al.* 1990).



Figure 5. Vue de l'entrée de la grotte avec la grille de fermeture.
Photo : V. Feruglio.

¹ Base Mérimée (13-10-2015) – Gisement et grottes constituant l'abri dit du Placard – Cad A 334, 336, 337, site archéologique 16 406 502 AP, réf. PA00104539.

Historique des recherches

C'est à J. Fermond, secrétaire de mairie à La Rochefoucauld, libraire, archéologue amateur, que l'on doit la découverte dans la seconde moitié du 19^e siècle de la grotte, appelée aussi caverne de Roche-Bertier, ainsi que les premières fouilles.² Fermond (1873, 1874, 1894) ne mentionne jamais les dates de cette découverte ni celles des fouilles qu'il réalise. Diverses dates sont avancées : 1853 selon J. Roche (1963), un peu avant 1860 (Cattelain 2004), 1864 (Duport 1990 : 190), autour de 1864 (Clottes *et al.* 1990), vers 1871-1872 en légende de plusieurs cartes postales diffusées vers 1900 (Figure 1), 1873 (Duport 1989).³ Un dessin du porche de la grotte par Fermond qui daterait de 1850 (Duport 1990 : 191 ; Clottes *et al.* 1990 : 16) suggère une date plus ancienne. Quoi qu'il en soit, une date de découverte et d'exploration antérieure à 1870 est certaine si l'on se base sur une lettre de J. Fermond à G. de Mortillet datée de cette même année, pour proposer l'envoi de matériel provenant de la grotte (Schwab 2018 : 74).

De 1864 à 1880, J. Fermond loue la grotte à son propriétaire, Monsieur Métifeux, pour 5 francs par an (Duport 1990). Il semble cependant que ce soit surtout à partir de 1868 qu'il s'y consacre plus intensément. Trois publications (Fermond 1873, 1874, 1894) rendent compte de ses recherches dans la vallée de la Tardoire et du Bandiat. Il creuse une tranchée allant du centre de la cavité à l'entrée et profonde de trois mètres. Plusieurs couches horizontales lui livrent trois « foyers » et de nombreux objets rapportables au Paléolithique (outils de silex, d'os, dents et coquillages percés, objets gravés, os de faune, ocre...), ainsi que de la poterie. Il signale des vestiges humains, fragments de « crânes, dents et os humains » dans le Magdalénien (Fermond 1894 : 262). Ni le niveau ni la localisation spatiale ne sont précisés. Le texte de 1894 apporte de nouveaux éléments très clairement empruntés à A. de Maret (1880), notamment une coupe stratigraphique. Cette dernière figure un remplissage de huit mètres comprenant huit couches horizontales (voir description *infra*). Comme cela est fréquent à l'époque, J. Fermond n'est pas le seul fouilleur du gisement (grotte et alentours) : plusieurs amateurs s'y côtoient ou s'y succèdent, certains comme locataires de Fermond qui leur loue la grotte 50 centimes par jour (Duport 1990). Les collections de ce dernier seront dispersées et en partie vendues. En 1870, un échange de matériel avec le MAN a lieu (Schwab 2018). À sa mort, une partie d'entre elles sera léguée au Dr J. Lhomme, son neveu, qui fera don de l'ensemble de ses collections au Musée d'Angoulême en 1934 (Duport 1990).

En cette fin du 19^e siècle, c'est à A. de Maret, d'abord locataire de J. Fermond puis propriétaire de la grotte, que revient l'exploitation la plus intensive du site, une vingtaine de mois de 1876 ou 1877 à 1888 selon A. de Mortillet (1907a et b) et L. Duport (1990). Deux notes de quelques pages sont publiées sur ces fouilles de grande ampleur (Maret 1878, 1880). Elles seront reprises dans les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme* (Maret 1879, 1881). Après avoir épuisé l'intérieur de la cavité, A. de Maret étend les fouilles au talus et en avant de la grotte. Il n'est pas présent sur le site. Ce sont des ouvriers qui fouillent à partir de ses instructions. F. Bordes (1984 : 276) raconte qu'il « venait le dimanche en calèche examiner le produit des fouilles de ses ouvriers et cassait avec un petit marteau ce qu'il ne voulait pas conserver, de peur que ses ouvriers ne puissent le vendre à d'autres collectionneurs ». Qu'il s'agisse d'une légende ou non (Delage 2018a), le volume de sédiment enlevé en quelques mois et la richesse des déblais plaident effectivement en faveur d'une fouille peu soignée où la recherche de la belle pièce est privilégiée.

Le premier article (Maret 1878) indique que la fouille a atteint une profondeur de six mètres. Il décrit un niveau de la « pierre polie » situé au-dessus d'un ensemble de trois couches de l'âge du renne et de Solutré. De rares objets jugés originaux sont figurés. A. de Maret conclut que cette succession est conforme à la classification de G. de Mortillet. Le second article (Maret 1880), plus complet, comprend une description de la grotte et une coupe stratigraphique schématique. Un inventaire partiel rend compte des milliers d'objets découverts, dont seulement certains sont figurés et brièvement commentés (planches 1 et 2). De bas en haut, A. de Maret décrit (pl.1) huit couches horizontales séparées par des éboulis. Au Moustérien, situé à 7,80 mètres de profondeur, succèdent deux niveaux de Solutréen et quatre niveaux de Magdalénien, la séquence se terminant par un niveau de Robenhausien (qui représente alors à peu près l'ensemble du Néolithique). *In fine*, ce sont neuf mètres de remplissage dont six d'éboulis et trois de dépôts anthropiques qui ont été fouillés par de Maret dans la cavité. La succession stratigraphique est une nouvelle fois mise en avant pour valider la chronologie des industries proposée par G. de Mortillet (1873, 1883). L'inventaire succinct fait état d'un matériel varié :

- objets gravés et façonnés en os, ivoire, os de faune et os humains, « maxillaires », phalanges et dents ; de Maret remarque la présence de stries et évoque un possible cannibalisme mais reste prudent (p. 177) ;
- nombreuses coquilles dont l'origine géographique suppose pour l'auteur des déplacements ou des contacts dans toute l'Aquitaine et au-delà.

L'origine stratigraphique et spatiale précise de la quasi-totalité des vestiges n'est pas détaillée.

² Orthographe variable selon les auteurs : Rochebertier, Roche-Berthier, etc.

³ Les références (origine, lieu de conservation) des documents d'archives utilisés par L. Duport (1990) ne sont pas indiquées.

A. de Maret décède en 1891 avant d'avoir publié ses recherches. A. de Mortillet (1907a et b, 1912) diffusera quelques éléments supplémentaires sur ses travaux, avec en particulier :

- une coupe nord-ouest - sud-est inédite qui réaffirme la succession stratigraphique affichée par de Maret ;
- un inventaire plus détaillé du matériel par couche, comparé à celui fourni par ce dernier (on note que les vestiges humains en sont absents).

Les publications de A. de Mortillet visent surtout à valider les hypothèses de G. de Mortillet sur la chronologie des industries du Paléolithique supérieur et sur la place de l'Aurignacien, absent au Placard. On comprend pourquoi cet auteur insiste sur la qualité des fouilles de A. de Maret et sur l'absence de mélange intercouche et de remaniement. Il reste que c'est grâce à A. et G. de Mortillet (Collectif 1906, 1909) que l'importance de la collection de A. de Maret, constituée de milliers de vestiges, sera reconnue et qu'elle sera en partie vendue au MAN par la veuve de ce dernier (Schwab 2018).

Après ces premiers épisodes de fouilles intensives, la grotte est livrée à l'action de fouilleurs tels le marquis de Ferrière, les abbés Bourgeois et Delaunay, l'abbé Suard, G. Chauvet et A. Masfrand, et plus tardivement R. Daniel et A. Denis dans les années mil neuf cent quarante. S'ajouteront des visites ponctuelles de préhistoriens, par exemple dans le cadre du congrès préhistorique de France à Angoulême, en 1912, ou à d'autres occasions (Chauvet 1913). Incontestablement, la qualité du matériel et la richesse des déblais attirent les chercheurs ! Il ne s'agit pas de véritables fouilles, mais d'interventions ponctuelles sans suite et sans problématique. Leur localisation et l'origine stratigraphique et spatiale du matériel exhumé sont imprécises, voire inconnues, certaines étant simplement réalisées dans les déblais (p. ex. Daniel 1942). La plupart de ces fouilles ne sont pas publiées ou seulement sous forme de très courtes notes sans grand intérêt (p. ex. Bourgeois et Delaunay 1875; Chauvet 1892; Daniel 1942; Denis 1932). Parmi elles, on peut retenir celle de G. Chauvet et l'abbé Suard, en 1886, d'une couche moustérienne repérée à l'avant de la grotte. G. Chauvet (1892) rend compte d'une stratigraphie plus complexe que celle de A. de Maret, mais comparable quant à la séquence observable. Peuvent aussi être mentionnés deux sondages effectués en 1902 par A. Masfrand, subventionnés par l'AFAS. Le premier, au fond de la cavité, atteint le Moustérien et le socle. Le second est réalisé au milieu de la grotte, sous un gros bloc (A) reposant sur le Magdalénien, enlevé, selon l'auteur, non sans dommage pour les niveaux sous-jacents. Quatre niveaux archéologiques horizontaux, robenhausien, magdalénien, solutréen et moustérien très épais sont individualisés. Le matériel découvert ne donne lieu qu'à un très bref inventaire

(Masfrand 1903). Des collections du Placard constituées au cours de ces années, beaucoup d'objets ont disparu. Plusieurs lots de vestiges ont rejoint les fonds du MAN par don ou achat : don É. Cartailhac en 1890, don L. Capitan en 1929, don H. Breuil en 1935, vente coll. P. Raymond en 1945, don R. Daniel en 1975 (Schwab 2018). L'Institut de paléontologie humaine et le Muséum national d'Histoire naturelle en possèdent aussi, mais leur inventaire reste à faire.

En 1958, à l'initiative de J. Piveteau, directeur du Laboratoire de paléontologie des vertébrés et de paléontologie humaine de la Sorbonne, une recherche de niveaux en place est tentée, avec enlèvement et remobilisation de déblais d'un point à l'autre du gisement. À l'issue de ces recherches, conduites par l'abbé J. Roche, il est admis que la salle principale est vidée, des lambeaux du Paléolithique supérieur non exploitables subsistant cependant à l'entrée. Le dégagement du couloir René Laville (CRL) en 1960 met toutefois en évidence une brèche suspendue à 40 cm de la voûte. Elle devait s'étendre dans toute la salle, mais être plus mince vers l'entrée. Fouillée en 1961 et 1962, elle livre du matériel du Magdalénien IIIb-IVa (Roche 1963). À l'extérieur de la cavité, se développe en revanche une importante séquence du Paléolithique moyen que J. Roche fouillera aussi (Roche 1965, 1972).

Après les fouilles de l'abbé Roche, le gisement est laissé à l'abandon. Il est alors la proie des collectionneurs et fouilleurs clandestins qui pillent les déblais, jusqu'en 1986, date à laquelle est enfin installée une protection du site. Une autorisation de sauvetage avec tri des déblais et recherche d'éventuelles couches en place résiduelles est donnée en 1987 à L. Duport, archéologue départemental, par la direction des antiquités du Poitou-Charentes. En 1988, la désobstruction d'une petite galerie (GLD) s'ouvrant à l'ouest de la grande salle aboutit à la découverte de niveaux en place et d'une paroi ornée qui sera authentifiée le 15 octobre de la même année par J. Clottes et M. Lorblanchet, mandatés par la sous-direction de l'archéologie (SDA). En 1989, une autorisation de sauvetage urgent est accordée à L. Duport pour enlever les déblais et procéder à des travaux de mise en sécurité. Puis à partir de 1990 et jusqu'en 1995, une équipe de recherche dirigée par J. Clottes est mise en place à la demande de la SDA (Clottes *et al.* 1990, 1991, 2010). Enlèvement et tamisage d'une partie des déblais, sondage (zones 1 et 2), relevés de coupes stratigraphiques, fouilles ponctuelles de couches préservées (secteurs X, Y, Z GLD, CRL) et relevé des gravures sont au programme (Figure 3). Ces recherches confirment l'existence initiale dans la cavité d'un remplissage d'environ 9,50 mètres qui devait presque atteindre la voûte. Au Moustérien, surtout présent à l'extérieur, succède après plusieurs millénaires une fréquentation peu importante datant du Solutréen à feuilles de laurier sans pointe

à cran, suivie d'une occupation plus importante au Solutrén supérieur, puis d'une autre au Badegoulien. Le Magdalénien moyen à sagaie de Lussac-Angle est également très représenté, tandis que le Magdalénien supérieur n'est présent qu'à l'état de traces. La relation

des parois ornées avec le remplissage en place indique que l'art du Placard est solutrén (Clottes *et al.* 2010). La richesse des déblais en blocs ornés que suppose la récupération de 625 d'entre eux indique que l'ensemble de la cavité était orné.